CHEMINS DE FER

Queen & Crescent Route — **New York, Baltimore, Philadelphie, Washington, Cincinnati, Norfolk, St-Louis, Birmingham.**

LIGNE DIRECTE

Trains Vestibules Limités, Sleepers Pullman; Chars avec Salle à Manger.

Les trains quittant la Nouvelle-Orléans à 7:30 p. m. ont un Birmingham Sleeper, dans lequel les voyageurs peuvent rester jusqu'à 7:00 a. m. Les trains quittant Birmingham à 12:20 (minuit vingt) ont un New Orleans Sleeper, qui est prêt à être occupé au Dépôt de Birmingham à 9 p. m.

Bureaux des Billets, 211 rue St-Charles et à la Station Terminale.

TELEPHONE MAIN 4483.

"OZONE ROUTE"

NEW ORLEANS GREAT NORTHERN

EXCURSIONS

$1.00

ALLER ET RETOUR

DIMANCHES

— De la Nouvelle-Orléans, Lne. à —

Covington.	Florenville Jct.,
Slidell.	Pineacre,
Abita Springs.	Amos.
Mandeville Jct.,	Shore Line Jct.,
St. Tammany.	Mandeville.

Le train quitte la Terminal Station à 8:05 a.m. Arrive à la Nouvelle Orléans à 7:40 p. m à toutes les autres stations. Un prix pour l'aller et le retour.

Le train quitte la Terminal Station à 6.55 a. m Arrive à la Nouvelle Orléans à 6:40 p. m.

Les plus beaux cars-vestibules en usage sur ces lignes.

Aucun passager transporté entre la Nouvelle Orléans et Slidell et les points intermédiaires.

Bureau des Billets en Ville 703 rue Gravier. Phone Main 2823

Pour plus amples informations, s'adresser

G. B. AUBURTIN, A. G. P. A.

941 Maison Blanche. (Phone Main 488.)

27 sept—27

$1.00

EXCURSIONS DU DIMANCHE

A Partir du 29 Mars.

I. C. R. R.

McComb City

ET

Points Intermédiaires.

Quittant la Nlle Orléans à 7:45 a. m

DE RETOUR,

Quittant McComb City à 5:05 p. m

Y. & M. V. R. R.

Baton Rouge

ET

Points Intermédiaires.

Quittant la Nlle-Orléans à 8:00 a.m.

DE RETOUR,

Quittant Baton Rouge à 5:55 p. m

Achetez vos Billets à la "Union Station" Dimanche matin.

NO. A. SCOTT,
Assistant Agent Général des Passagers.

A. J. McDOUGALL,
Agent de Division des Passagers

L&N

NOTRE SERVICE A L'EST N'A PAS D'EGAL

Deux Trains Rapides d'un Bout à l'Autre Chaque Jour

Faisant le Voyage le **PLUS PROMPT** Une Bonne Ligne à

CINCINNATI LOUISVILLE CHICAGO

avec Dortoirs et Chars Ordinaires. Tous les Repas dans le Char Réfectoire

Bureau des Billets, 201 rue St-Charles.

PHONE 4093 M.

15mars—

Pourquoi n'allez-vous pas aux MINERAL WELLS ?

THE TEXAS AND PACIFIC RAILWAY

Seule ligne faisant un service direct

Dallas et Ft. Worth.

Bureau 307 Rue St-Charles.

Main—

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne directe au Havre, Paris (France)

Partant tous les jeudis, à 10 h. A. M.
Du quai No 42, Rivière du Nord, pied de la rue Morton.

*LA LORRAINE, 3 décembre.
*LA TOURAINE, 10 décembre.
LA BRETAGNE, 17 décembre.
*LA PROVENCE, 24 décembre.
*LA LORRAINE, 31 décembre.
*LA TOURAINE, 7 janvier.

Agence générale, 19 rue State, N. Y.
*Vapeurs à double hélices.
Départ spécial.
Nouveau S S. CHICAGO, à double hélice, 12 décembre, midi.
Du quai No 84, Rivière du Nord, pied de la rue W. 44me.

NOUVELLE-ORLEANS-HAVRE.

S. S. ST. LAURENT, 9 déc.
S. S. MEXICO, 20 déc.
Passage de Première Classe.....$80.00
Passage d'Entrepont.....$37.00

FRANK J. ORFILA, Agent général du Sud, No 802 rue Commune, bâtisse Hennen.

1er mars—1an

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District.

Bâtisse Portant les Nos Municipaux 2621 et 2623 rue N. Rempart, entre la rue Port et l'Avenue Lafayette.

Edward T. Murphy vs J. Vic Leclerc.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 87,723—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 31 décembre 1908, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances y appartenant ou en dépendant de quelque façon, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Rempart et Port, les avenues Lafayette et St Claude, désigné par la lettre R. sur un devis d'arpentage fait par O. K. Sacherer et fils, voyers, daté le 16 novembre 1904, et d'après lequel voyer, ladite portion ou morceau de terre commence à quatre vingt sept pieds de la rue Port et mesurant trente six pieds de face à la rue Rempart, la même largeur dans le fond sur une profondeur entre lignes parallèles de cent pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

H. B. McMURRAY.
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
Merrick & Lewis, Ph. Gensler Jr. Ralph J. Schwarz, avocats pour le demandeur.

28 nov—28—déc 4 11 18 24 31

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Troisième District.

Bâtisses portant les Nos Municipaux 2311 et 2314 rue Nord Roman, entre les rues Mandeville et Espagne.

L. Whitlew vs Veuve Wm. Lange.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 87,748 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 décembre 1908, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 776, borné par les rues Roman (autrefois Solidelle), Derbigny (autrefois Prosper), Mandeville et Espagne, lequel lot commence à une distance de soixante-seize pieds de l'encoignure de la rue Mandeville, et mesure quarante et un pieds de face à la rue Roman sur soixante pieds de profondeur et est formé des portions du fond des lots neuf et dix sur un devis privé annexé à un acte de vente par Mme F. M. Fouche à J. Miller, pardevant J. Liebony, ancien notaire, daté le 10 juin 1853, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, désigné par les Nos 2312-14 rue N. Roman.

Saisi dans l'affaire ci-dessus,

Termes et conditions.

1. L'acquéreur devant assumer de payer, du prix de l'adjudication, un billet de deux cent trente-trois 33 1|3|100 dollars (233 33 1|3) daté du 13 juillet 1907, payable deux ans après date avec six pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement et dans ce but de retenir entre ses mains du prix de l'adjudication, le montant du capital et intérêt dudit billet le jour de ladite adjudication, et assumant la reversion du privilège et hypothèque garantissant le paiement dudit billet, d'après un acte de H. Michel, notaire, daté le 13 juillet 1907.

2. Et la balance du prix de l'adjudication comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY.
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Charles F. Claiborne, avocat pour le demandeur

21 nov—21 27—déc 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations, etc. d'une épicerie et buvette.

Auxo Cash Register.

Jacob L. Schulz vs I. Bellach.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 87 839 — En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, le JEUDI, 3 décembre 1908, à 10 30 heures, a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux, coin de la rue Dumaine et Johnson.

Le contenu entier et installations, et fonds de magasin d'épicerie et buvette sur lesdits lieux d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
E. H. McCaleb Jr. avocat pour le demandeur.

23 nov—23 26—déc 3

VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

JEUDI, 3 DECEMBRE 1908.

B. Marquez et Als, Mme F. L. Leaumont et Als

Action en Partage.

No 87,036 —Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division "C".

2 terrains rue St Pierre, entre les rues Marais et N. Villeré. Bornés par la Promenade Carondelet.

6 terrains dans le carré borné par les rues Français, Champs Elysées, Loi et Espérance.

16 terrains dans le carré borné par les rues Français, Loi, Touro et Dorgenois.

640 12|100 acres de terre de valeur dans les paroisses Tangipahoa et St Tammany.

Faisant face au lac Pontchartrain et communément connu comme le "Marquez Shell Bank".

Seront vendus à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à Midi.

Jugement signé le 23 octobre 1908, en Cour ouverte, par l'Hon. John St Paul, juge. Je, Pierre Gallagher, encanteur, dûment possesseur d'une licence, vendrai la propriété ci-après décrite, JEUDI, 3 décembre 1908:

Deux certains terrains situés dans le Second District de cette ville, carré d'ilet No 55, maintenant No 184, borné par la rue St Pierre, la Promenade Carondelet, les rues Marais et Villeré, sur un plan de L. H. Pillié, en date du 25 mai 1848, et déposé en l'étude de Joseph Duvillier, ancien notaire en cette ville; lesquels terrains sont désignés par les Nos 4 et 5 et sont contigus l'un à l'autre, et mesurent en pieds américains, chacun, trente-deux pieds de façade rue St Pierre; trente-deux pieds deux pouces de façade sur la Promenade Carondelet sur une profondeur de l'une à l'autre de ladite rue, comme suit: le terrain No 4, cent cinq pieds, cinq pouces, cinq lignes sur la ligne le séparant du côté de la rue des Marais du terrain No 3 sur ledit plan; et le terrain No 5, cent sept pieds, onze pouces et trois lignes sur la ligne le séparant du terrain No 6 et cent dix pieds, cinq pouces et une ligne de l'autre côté, vers la rue Villeré.

Six terrains situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5 et 6 dans le carré No 109 sur un plan d'Alion D Hémécourt, daté du 11 février 1848 et mesurant comme suit: Le terrain No 1 forme le coin des rues Français et Espérance, trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de façade rue des Français sur cent six pieds six pouces et sept lignes de profondeur entre lignes parallèles, et fait face rue Espérance; les terrains Nos 2, 3 et 4 chacun, trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de façade rue des Français sur cent six pieds sept pouces et sept lignes de profondeur entre lignes parallèles; et les terrains Nos 5 et 6 chacun, trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de façade rue des Français sur cent cinquante-huit pieds six et deux huitièmes de pouce de profondeur entre lignes parallèles.

Seize lots de terrain situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les Nos 1 à 16 inclusivement, du arré d'ilet No 107, maintenant 1376 borné par les rues Français Loi, Touro et Nord Dorgenois sur un plan dressé par E. Surgi, ingénieur civil le 12 juillet 1847, et déposé en l'étude de A. Ducatel comme plan No 48 du livre de plans No 5, lesquels lots mesurent suivant ledit plan comme suit: Lots Nos 1 et 2 chacun trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Touro, par cent vingt-sept pieds, dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 2 formant l'encoignure des rues Touro et Magistrat; lots Nos 3 et 4 chacun trente pieds, onze pouces et deux lignes et demie de face à la rue Nord Dorgenois, par cent cinquante-neuf pieds, dix pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles; lots Nos 5 à 14 inclusivement ont chacun trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue des Français par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 5 formant l'encoignure des rues Français et Magistrat, et le lot No 14 formant l'encoignure des rues Français et Loi; les lots Nos 15 et 16 ont chacun trente pieds onze pouces et deux lignes de face à la rue Loi par cent cinquante neuf pieds dix pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles.

Section No 13 (maintenant section No 37) dans le lot de ville No 8 de la rangée No 9 Est et Section No 4 (maintenant Section No 43) dans le lot de ville No 8 de la rangée No 10 Est du Méridien de base, contenant six cent quarante 12|100 acres, situés comme suit: Section No 13 (maintenant Section No 37) dans la paroisse de Tangipahoa et contient quatre cent quarante-huit 46|100 acres, et Section No 4 (maintenant section No 43) dans la paroisse de St-Tammany et contient cent quatre-vingt-onze 66|100 acres, et étant le certificat No 282, dans le bureau de Ste-Hélène en l'Etat de la Louisiane.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1908, ainsi que faire un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication. Actes de vente passés devant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

PETER GALLAGHER, Encanteur,
Chas A. Butler avocat
1 nov—1 8 15 22 29—déc 3

Geo St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UNION EXCHANGE BANK vs PELICAN CRACKER FACTORY

No 84,837—COUR CIVILE DE DISTRICT.

VENDREDI, 11 DECEMBRE, A 10:30 A. M.,

Sur les lieux No 624 rue Ste-Marie.

16 Mules de Choix, 8 Beaux Chevaux, 7 Wagons pour "Drummers", 6 Wagons simples à livraison, 2 State Wagons, etc. Harnais simples et doubles, Outils d'écurie et autres objets généralement employés dans une écurie de premier ordre.

Conditions—COMPTANT.

GEO. ST-PAUL, Encanteur, 137 rue Carondelet.

Tichenor & Rogers, Parkerson, Brusan & Brasseale, avocats pour le Recevoir.

29 nov—29—déc—6 11

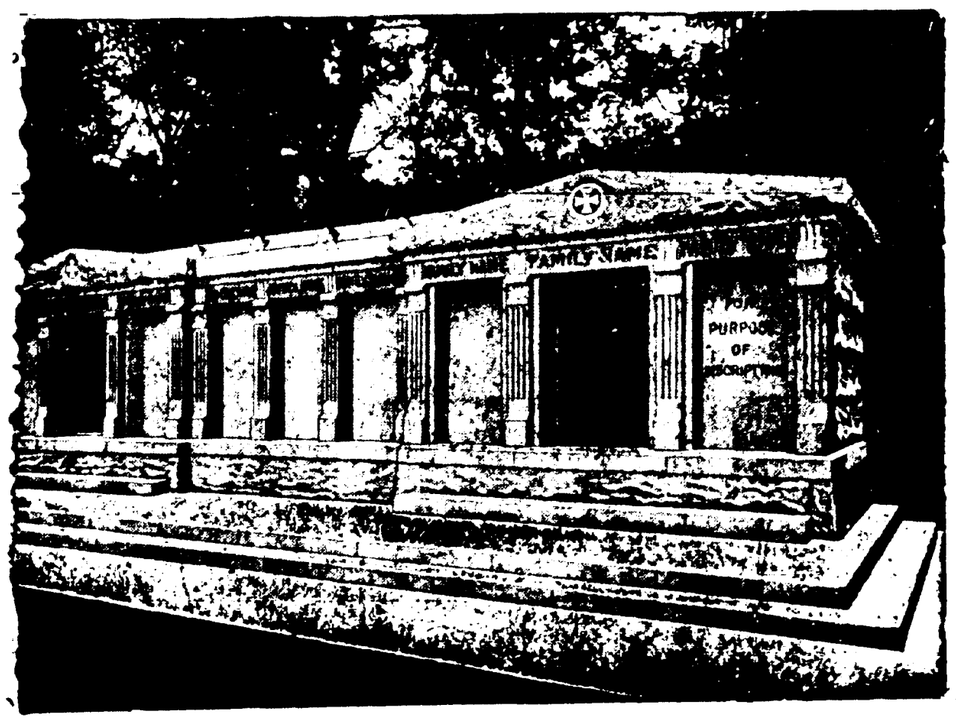

A VENDRE — Les caveaux dont on voit ci-dessus la gravure. Ils sont en granit, au cimetière St-Louis No 3, Avenue de l'Esplanade. Il en est qui ont une contenance de 12 grands cercueils et d'autres de 6. Chacun est distinct des autres, et tous seront vendus séparément à des prix très réduits

S'adresser à **CHAS. A. ORLEANS, No 319 Rue Carondelet** ou au Gardien.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de la moitié d'un intérêt indivis dans trois lots de terre dans le Sixième District et l'usufruit dans toute la propriété.

Edward A. Sauter vs Pauline L. Jones, veuve de Frank J. Graham.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 87,587—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 décembre 1908, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Tout et particulièrement le droit entier, titre, et intérêt de ladite Pauline L. Jones, veuve de Frank J. Graham, défenderesse, consistant d'une moitié indivise de cela, en et à trois certains lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon y appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Lowerline, Pin Ann et Irma (autrefois Louise), désignés comme lots Nos "Douze", "Treize" et "Quatorze" dans l'ilet No 54 (Greenville). Ledits lots mesurent chacun trente pieds de face à la rue Irma (autrefois Louise) sur cent vingt pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Pin et Irma, ensemble avec le droit de l'usage ou d'usufruit de ladite défenderesse dans et le tout desdits trois lots de terre ci-dessus décrits

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur, au moment de l'adjudication, fera un dépôt de 10 0/0 sur le prix d'achat.

H. B. McMURRAY.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Thompson B. Walker & B. J. Wolf, avocats pour le demandeur

13 nov—13 14 20 27—déc 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Shérif de Propriété de valeur du Sixième District.

Les améliorations consistent de 2 cottages simples portant les Nos municipaux 4508 et 4610 rue Sud Franklin, entre les rues Feucher et Amélia.

William J. Morgan vs Mme Eliza Reed, veuve de Edward Lem West et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 87,416 —En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 24 décembre 1908, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Saratoga, Sud Franklin, Feucher et Amélia, désigné comme lot No Onze, mesurant trente-deux pieds de face à la rue Sud Franklin sur une profondeur de cent cinq pieds, dit pouces et six lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant: l'acquéreur, au moment de l'adjudication, fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

H. B McMURRAY.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
J. Arthur Charbonnet, avocat pour le demandeur.

20nov—20 21 27—déc 4 11 18 24

ANNONCES JUDICIAIRES

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—Je certifie par le présent que le 10me jour de novembre 1908 jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci dessus intitulée, dans les mots et numéros qui suivent, à savoir:

Mme Eliza Dejan, femme de Joseph Harder, vs son mari—No 84,951.

Cette affaire ayant été soumise ce jour pour adjudication.

Présents: E. M. Cahn, avocat pour la demanderesse.

Armand Romain, avocat pour le défendeur.

Et après avoir entendu les plaidoiries, l'évidence et les conseils la cour considérant la loi étant en faveur de la demanderesse, à l'exécution clause énoncée, pour les raisons oralement assignées.

Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il soit jugement en faveur de la demanderesse, Mme Eliza Dejan et contre le défendeur Joseph Harder son mari, perpétuant le writ d'injonction lié dans cette affaire et condamnant le défendeur à payer à la demanderesse la somme de quatre cent quatre vingt-douze 53,1 100 dollars ($492.53), avec privilège et préférence d'après la loi; dissolvant la communauté de gains et à quels intérêts entre la demanderesse et son dit mari, le défendeur et déclarant la demande de séparation de propriété de son dit mari, Joseph Harder, le coût devant être payé par le défendeur.

Jugement lu et rendu en cour ouverte le 10 novembre 1908.

Jugement signé en cour ouverte le 16 novembre 1908.

(Signé) GEO. H. THEARD, Juge.

En foi de quoi j'ai signé et apposé le sceau de ladite cour en la ville de la Nouvelle Orléans ce 21me jour de novembre de l'an de Notre Seigneur mil neuf cent huit

J. McCORMICK, Député Greffier
Edgar M. Cahn, avocat
25 nov—25 26—déc 4

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Chas. ou Charles S. Doerr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 87,153 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Amelia Frances Weinmann, veuve de Chas. ou Charles S. Doerr, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier—Geo. Montgomery, avocat.

26 nov—26 30—déc 5

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Shérif de Propriété de valeur du Sixième District.

Les améliorations consistent de 2 cottages simples portant les Nos municipaux 4508 et 4610 rue Sud Franklin, entre les rues Feucher et Amélia.

William J. Morgan vs Mme Eliza Reed, veuve de Edward Lem West et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 87,416 —En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 24 décembre 1908, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Saratoga, Sud Franklin, Feucher et Amélia, désigné comme lot No Onze, mesurant trente-deux pieds de face à la rue Sud Franklin sur une profondeur de cent cinq pieds, dit pouces et six lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant: l'acquéreur, au moment de l'adjudication, fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

H. B McMURRAY.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
J. Arthur Charbonnet, avocat pour le demandeur.

20nov—20 21 27—déc 4 11 18 24

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Veuve Mariah Young Miles

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 87 977—Division B—Attendu que Samuel Carver a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Veuve Mariah Young Miles, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les sept jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition et pourquoi la description et l'évaluation de ladite succession ne seraient pas approuvées et homologuées. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Jos. Lautenschlaeger, avocat.

1 déc—1f

Succession de Lawrence P Gaiss

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 86 739—Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qu'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Joséphine Duncan veuve de Lawrence P. Gaiss, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—Jos. Lautenschlaeger, avocat.

1er déc—1 5 10

Succession de E. M. S. Langhoff et épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 87 752 —Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par August C. Langhoff tuteur datif des mineurs George, Irvin Edna Viola, Pearl Camelia, Gladys Amelia et Myrtle Wilhelmina Langhoff ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—L. E. Beaver, avocat.

1 déc—1 5 10

Succession de Mason Pilcher

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 87,957—Division D—Attendu que Ida May Thompson, avocat de fait a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mason Pilcher, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL Greffier—William A. Porteous, Henry B McMurray, Jr., avocats.

1 déc—1 5 10

Succession de Anton Bichlmeyer

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 83,145—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Paul Schaible et Joseph Koegerl, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Geo. E. Smart, avocat.

28 nov—28—déc 2 7

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Veuve J. B. Magnard

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 85 935—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Peter Congot, exécuteur testamentaire du défunt, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Chas. J. Théard, avocat.

26 nov—26 30—déc 5

Succession de Clara Dusang, épouse de Léon Lamothe.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 87,934—Division A—Attendu que Léon Lamothe a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Clara Dusang, veuve de Léon Lamothe, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—John E. Leonis, avocat.

26nov—26 30—déc 5

Succession de Wm Greve et épouse

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 70,701—Division A. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par John J. Zollinger, tuteur datif de la date du dernier compte jusqu'au 30 septembre 1908, de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Andrew H. Wilson avocat.

25 nov—25 29—déc 4

Succession de Mme Christina Weber.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 87,875—Division D—Attendu que Frank Weber a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Christina Weber décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Woodville & Woodville, avocats.

22 nov—22 26—déc 1

Succession de Charles W. Tillman

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 88,901—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Appolena Maye, veuve de Chas W. Tillman, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—E. A. Parsons, avocat.

28 nov—28—déc 2 7

F. A. BRUNET,

IMPORTATEUR DIRECT.

HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLIER.

313 ..... RUE ROYALE 313

ALLIANCES ET BAGUES DE MARIAGE EN TOUT GENRE

La Seule Grande et Unique Maison Française à la Nlle Orléans.

Venez visiter et vous rendre compte par vous même du bas prix de mes marchandises dont je défie toute concurrence

Les ordres de la campagne sont sollicités

PHONE MAIN 4360.

William Frantz & Cie., Succursale 1014 Rue S. Rempart En face de la Station de l'Union.

JOAILLIERS ET OPTICIENS.

Marchandises en Argent Véritable et en Or Massif. Inspecteurs Autorisés des Montres de Chemins de Fer. Prompte attention accordée aux demandes et commandes par la poste. **Attention Spéciale Appelée sur les Départements de Réparations.**

142 RUE CARONDELET. - - - NOUVELLE-ORLEANS, LNE

30 août—4m

DIAMANTS, MONTRES, Bijoux en Argent et Or Massif.

A. M. HILL,

635 rue du Canal.

le sept—

CHEMINS -DE- FER.

Heures d'arrivées et de départs.

NEW ORLEANS GREAT NORTHERN R. R.

Station Terminale, rue Canal

Aucun passager transporté entre la Nouvelle-Orléans et Slidell et les points intermédiaires.

DEPART

Tous les jours.

Columbia Junction, Bogalusa, Franklinton ..... 6:55 a m / 4:30 p m
Mandeville, Abita Springs. Folsom et Covington.... 6:55 a m
Tous les jours excepté les dimanches. Folsom, Covington, Abita Springs, Mandeville ....5:25 p m
Excursions des dimanches
Covington, Abita Springs, Mandeville ..... 8:05 a m

ARRIVEE

Tous les jours.

Columbia Junction, Bogalusa, Franklinton ..... 6:10 p m / 10:15 a m
Mandeville, Abita Springs, Folsom et Covington...6.40 p m
Tous les jours excepté les dimanche Folsom, Covington, Abita Springs, Mandeville ....8:40 a m
Excursion des dimanches
Covington, Abita Springs, Mandeville ..... 7:40 pm

LOUISVILLE & NASHVILLE.

ARRIVEE

N. Y. and N. O. Limited	9:45 am
Cincinnati & Florida express	7:25 am
Cincinnati, Chicago and N. Y. express.....	8:35 pm
Montgomery Accom'n.....	6:45 pm
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté dimanche	8:50 pm
N. O.—Mobile Accom'n	11:59
Excursion dimanche.....	8:05

DEPART

N. Y. and N. O. Limited	8:00 pm
Cincinnati & Florida express	8:45 pm
Cincinnati, Chicago and N. Y. express.....	9:05 am
Montgomery Accom'n	6:00 am
Gulf Coast Limited (tous les jours excepté dimanche	3:25 pm
N. O.—Mobile Accom'n. ...	5:45 pm
Excursion dimanche.....	7:30 am

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVEE.

No 1 limited	10:55 a m
3 Pan American special.	8:55 p m
5 local.....	4:30 p m
9 points de Hattiesburg..	8:00 a m
Excursions du dimanche et mercredi pour Lumberton.	
11	7 05 p m

DEPART.

No 6 local.....	5:00 p m
4 Pan American special.	9 25 a m
8 Meridian et points int.	6:20 a m
2 limited.....	7:50 p m
Excursions du dimanche et mercredi de Lumberton.	
10	7 40 a m

ILLINOIS CENTRAL.

ARRIVEE.

"The Limited", Chicago, St Louis Louisville et Cincinnati.....	8:15 p m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati	10:55 a m
Local Mail.....	6:40 p m
Northern Express	8:50 a m
McComb Accommodation....	9:50 a m
Excursion dimanche.....	9:30 p m

DEPART.

"The Limited", Chicago, St Louis, Louisville et Cincinnati.....	9:15 a m
Fast Mail, Chicago, St. Louis, Louisville et Cincinnati.....	7:10 p m
Local Mail.....	5:30 a m
Northern Express.....	4:30 p m
McComb Accommodation ..	2:50 p m
Excursion dimanche.....	7.45 a m

THE YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY.

ARRIVE.

Vicksburg express.....	5:30 p m
Memphis Express	8:10 a m
Baton Rouge et Woodville Accommodation	9:40 a m
Excursion dimanche.....	9:30 p m

DEPART.

Vicksburg express.....	7:00 a m
Memphis Express	3:15 p m
Baton Rouge et Woodville Accommodation.....	4:15 p m
Excursion dimanche.....	8:00 a m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

ARRIVEE

Dimanche seulement.

Alger ..... 7.35 p m

Tous les jours excepté dimanche et samedi.

Alger..... 9-55 a m

Samedi et dimanche seulement.

Alger..... 9:55 a m

Tous les jours excepté dimanche.

Alger ..... 6:40 p m

DEPART

Dimanche seulement.

Alger..... 4:00 a m

Tous les jours excepté dimanche et samedi.

Alger..... 4:30 p m

Samedi et dimanche seulement.

Alger..... 5:30 p m

Tous les jours excepté dimanche.

Alger..... 8:05 a m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVEE.

Tous les jours excepté dimanche.

De Belair et Shell Beach....9:10 a m

Dimanche seulement.

De Belair..... 7:00 a m

Tous les jours excepté dimanche.

Alger..... 8:50 a m
De Shell Beach.... ..... 10:05 a m
Shell Beach..... 6:00 p m

DEPART

Tous les jours excepté dimanche.

Pour Belair et Shell Beach..5:30 p m

Dimanche seulement.